

SECTION SPORTIVE FOOTBALL 2019-2020

BUT ET OBJECTIF

La section sportive offre la possibilité aux jeunes, doués pour le football, de concilier de bonnes études secondaires et la pratique de cette discipline sportive au plus haut niveau. Elle doit permettre de préparer le baccalauréat dans d'excellentes conditions de scolarité tout en poursuivant un entraînement sportif de qualité.

CONDITION D'ADMISSION

- ✓ L'élève doit être orienté en Seconde Générale par le Conseil de classe de Troisième. Ses résultats et observations scolaires attestent d'une capacité à suivre aisément une scolarité de Seconde et un entraînement sportif assidu.
- ✓ Un élève de Seconde peut aussi postuler à l'entrée dans une classe de Première en section sportive football.
- ✓ Le jeune doit satisfaire aux tests d'entrée et être obligatoirement licencié à la FFF pour y participer.

Mener de front de bonnes études et un entraînement sportif intensif suppose de la part des candidats un excellent équilibre physique et psychologique, une aptitude à fournir de gros efforts sur le plan scolaire et beaucoup de persévérance.

DEPOT DES CANDIDATURES ET DEROULEMENT DES EPREUVES

VOUS VOUS PRESENTEREZ AUX TESTS SPORTIFS LE MARDI 14 MAI 2019 A 08H30 AU STADE TRIBUT DE DUNKERQUE

(Prévoir un équipement pour terrain synthétique, ainsi qu'une paire de baskets)

**Possibilité de déjeuner à 12H30 au restaurant scolaire du lycée moyennant 6.20 €
Merci de prévoir la somme juste en espèces, aucun rendu de monnaie possible**

AUCUNE CONVOCATION INDIVIDUELLE NE SERA ENVOYEE

CE DOCUMENT TIENT LIEU DE CONVOCATION

Les élèves qui auront donné satisfaction sur le plan sportif verront leur dossier scolaire étudié par une commission présidée par Monsieur le Proviseur du Lycée Jean Bart, fin Mai 2019.

L'admission définitive sera prononcée à l'issue de cette commission et les candidats recevront leurs résultats par courrier. **Il sera ensuite nécessaire d'attendre les résultats d'affectation de l'Inspection Académique pour l'inscription des élèves au lycée Jean Bart.**

Les dossiers seront adressés directement à Monsieur le Proviseur avant le **05 Avril 2019** dernier délai.

AUCUN DOSSIER NE SERA ACCEPTE APRES CETTE DATE.

REGIME DES ELEVES

L'élève peut être soit demi-pensionnaire, soit interne. Dans ce dernier cas, il doit trouver un correspondant local (une famille d'accueil sur place).

Tarif annuel : Demi-pension : 3,50 € le repas
 Internat : 2 327,00 € (Valeur indicative basée sur le tarif 2019)

L'Internat est ouvert du lundi 7H30 au samedi 12H00.

ORGANISATION DES COURS

Les élèves suivent une scolarité absolument identique aux autres élèves. L'emploi du temps est organisé de manière à les libérer tous les soirs à 16H00. Ils peuvent ainsi participer à leur entraînement sportif en fin d'après midi et rentrer le soir chez eux ou à l'Internat à une heure (18H30) qui leur permettra de se consacrer ensuite au travail scolaire.

Le terrain d'entraînement est proche du lycée

Les élèves sont encadrés par un professeur d'EPS Spécialiste Football (certificat de formateur)

Aux entraînements de football s'ajoutent les 2 heures d'EPS par semaine

En ce qui concerne les langues vivantes, le lycée propose :

LV1 anglais

LV2 espagnol ou allemand

CONTROLE MEDICAL

- Un examen au centre médico-sportif est effectué une fois par an.
- Un médecin est à la disposition des garçons tous les mercredis de 17H30 à 18H30 au Stade Tribut
- Un kinésithérapeute ostéopathe fait également partie du staff médical.

DEBOUCHES

Il n'existe pas de débouchés propres à cette section ; l'obtention du baccalauréat reste l'objectif premier. Cependant, il est évident que ces élèves disposeront en fin de scolarité d'un tel bagage qu'ils pourront envisager, si ce n'est une carrière professionnelle, un parcours dans un club amateur de niveau DH à National.

Leur compétence sur le plan footballistique associée à un diplôme universitaire ne peut être qu'une clé supplémentaire pour entrer dans la vie active de la meilleure manière possible.

Il est à noter que le maintien dans la section est revu chaque année scolaire selon le niveau de football atteint, les résultats scolaires et le comportement observé tout au long de l'année.

Le Proviseur,

Gilles HOGREL

FICHE DE CANDIDATURE
ENTREE EN SECTION SPORTIVE FOOTBALL
ANNEE SCOLAIRE 2019-2020
LYCEE JEAN BART DUNKERQUE

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : □□ □□□ Ville : _____

N° de téléphone des parents :

 Portable du père : _____

 Portable de la mère : _____

 Téléphone fixe : _____

Profession du père : _____

Profession de la mère : _____

Régime demandé : **DEMI-PENSIONNAIRE - INTERNE**
(Rayer la mention inutile)

Club de football actuel : _____

Nom de l'entraîneur : _____

N° de téléphone de l'entraîneur : _____

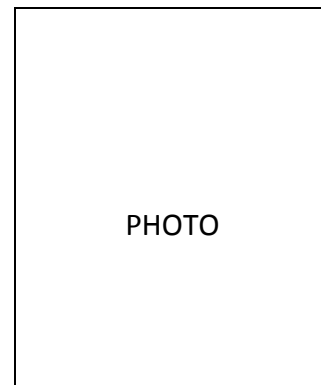
Niveau De Jeu du Candidat : **National ou fédéral : D H - P H – REG – DISTRICT**
(Entourer le niveau de jeu du candidat)

Postes occupés : **Principal :**

Secondaire :

Sélections : _____

Nombre d'entraînements par semaine actuellement : _____



FICHE SCOLAIRE
ENTREE EN SECTION SPORTIVE FOOTBALL
ANNEE SCOLAIRE 2019-2020
LYCEE JEAN BART DUNKERQUE

Etablissement scolaire fréquenté : _____

Classe : _____

Langues vivantes : LV1 : _____ LV2 : _____

Option demandée pour la Seconde : _____

Appréciation du Chef d'Etablissement :

Signature et cachet de l'établissement

Appréciation du professeur d'E.P.S. :

Signature et cachet de l'établissement

Appréciation de l'entraîneur de Football :

Signature et cachet du club

AVIS DU MEDECIN TRAITANT

Certificat de non-contre-indication

Je soussigné, Docteur _____

Certifie avoir examiné ce jour :

NOM _____

Prénom _____

Et qu'il /elle ne présente cliniquement aucune contre-indication à la pratique, dans le cadre
de _____

Date : _____

Signature et cachet du médecin :

PIECES A JOINDRE
ENTREE EN SECTION SPORTIVE FOOTBALL
ANNEE SCOLAIRE 2019-2020
LYCEE JEAN BART DUNKERQUE

- La fiche de candidature + une photo d'identité récente
- La photocopie de la licence sportive
- La fiche de scolarité
- L'avis du médecin traitant
- La photocopie des 3 bulletins scolaires 2017 – 2018 et du premier et du second trimestre 2018-2019
(le bulletin du troisième trimestre sera envoyé début juin si l'élève est retenu après les tests sportifs)
- Une enveloppe A4 (format 21x29.7) timbrée et libellée à l'adresse de l'élève

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter : **Monsieur DELGRANGE**
au 06.77.14.18.79

JOURNEES PORTES OUVERTES
AU LYCEE JEAN BART

LE VENDREDI 29 MARS 2019 DE 16H30 A 19H
ET
LE SAMEDI 30 MARS 2019 DE 9H A 12H.